

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

1 Intitulé du module		eXploration 1		2017-2018
Code A.AV.337.8X1.F.12	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation		Crédits ECTS *		
		Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais		
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis Selon programme des études				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se situent dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant étudiante initie l'abord de l'ensemble des savoirs pour effectuer ensuite des choix et évaluer ses propres perspectives de création. Au cours de la formation, l'étudiant et l'étudiante sont conduits à renforcer les apprentissages expérimentaux dans les ateliers par une participation ou un plusieurs workshops parmi les trois ou quatre ateliers. Ces derniers occupent une durée d'une à deux semaines sont dirigés par des artistes invités. Conduits à une fois ou plusieurs fois, ils permettent à l'étudiant de se familiariser avec une multitude de démarches artistiques.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Le programme Bachelor propose aux étudiants et étudiantes dans le cadre de modules d'exploration ou modules mixtes de se constituer un choix d'enseignement, de cours ou de workshop qui puissent correspondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu'intellectuelles. Cependant, au niveau 2, deux cours-semestriels sont obligatoires, dans le cadre du module X1, alors que le tutorat peut être librement choisi par l'étudiant et l'étudiante. Au niveau des cours obligatoires, il faut compter le cours-semestriel de Conception exposition, qui se présente comme la suite des cours-semestriels de Conception exposition du niveau 1, et il faut également compter le semestre-minaire de critique, expression et argumentation orales, qui lui se présente comme la suite du semestre-minaire de critique, expression et argumentation orales du niveau 1. Les tutorats peuvent être choisis parmi les neuf disciplines qui sont proposées dans la formation, savoir les ateliers de dessin, de peinture, l'atelier multiples-édition, photographie, vidéo, cross over, son, installation 3D, installation et performance. Les tutorats veulent à travers un autre domaine et partir d'un regard autre.				
6 Modalités d'évaluation et de validation *				
Chaque cours présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, d'une manière générale, qu'une participation active. Les tutorats sont validés quant à eux selon des exigences propres à chaque enseignant choisi.				
7 Modalités de remédiation *		7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
Autres modalités de remédiation				
8 Remarques				
9 Bibliographie				

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

10 **Enseignant·e·s**

Antille Benoît
Loup Geneviève
Reist Kotscha
Van Singer Vivianne

Responsable de module *
Françoise Brunner

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner